



Le charme inégalé et inégalable de Me Henry Rabary-Njaka

Décidément, dans sa quête de recherche d'une stabilité politique à tout prix -jusqu'à pratiquer un machiavélisme extraordinaire-, le Président Hery Martial Rajaonarimampianina Rakotoarimanana n'aura eu besoin que d'un homme et un seul. Il s'agit de Me Henry Rabary-Njaka, de nationalité française et avocat inscrit au barreau de Paris. En effet, il est, actuellement, Directeur de Cabinet de la Présidence, Secrétaire général du parti Hvm, président du Conseil d'Administration de la compagnie Air Madagascar. Mais ce 21 janvier 2015, en plus d'être le seul à monter au créneau pour un oui ou pour un non, à la place des ministres, il vient de s'arroger une autre casquette : jouer le rôle du Président de la Haute Cour de Justice (HCC) dans une émission spéciale sur la chaîne Tv Plus Madagascar. Ce, concernant l'article 54 de la Constitution et à propos de la nomination du nouveau Premier ministre. Qu'importe ses arguments, il aura toujours raison. Car, en prime, il a aussi abordé le statut particulier d'Antananarivo et la discipline dans le parti Hvm. Ne lui donnons pas plus d'importance qu'il ne mérite. C'est inutile et abêtissant, voire ahurissant. Car il a les pouvoirs publics entre ses doigts crochus, et on ne peut rien y faire. Pour l'instant.



Juste une petite remarque, cependant : il s'est comporté comme si ce parti Hvm avait aligné des candidats aux élections législatives du 20 décembre 2013. Alors disons-lui bravo ! Sur un autre plan, la loi pour démembrer la Capitale de Madagascar, a été adoptée sans tous les députés élus à Antananarivo, issus du Mapar et de la mouvance Ravalomanana.

